

PROJETS ARENA ET GRAND NORD

« Les dossiers sont insuffisants », selon l'Autorité environnementale



Nouveau coup de frein au projet du Grand Nord. Copie à revoir, a estimé l'Autorité environnementale.

**C'est un nouvel obstacle qui se dresse sur la route de la zone du Grand Nord, à Petite-Synthe. Après le refus de la Commission nationale d'aménagement commercial le 19 mars, c'est au tour de l'Autorité environnementale (AE) d'émettre de grosses réserves sur l'ensemble Arena-Centre commercial. A La Défense, où elle siège, l'AE a estimé, mercredi, que les dossiers soumis à son avis « sont en l'état insuffisants pour être présentés à l'enquête publique ». Et si le projet Arena était trop lié à celui du centre commercial ?**

PAR DIDIER DUPUIS  
dunkerque@lavoixdunord.fr  
REPRO « LA VOIX »

► Que dit l'autorité environnementale ?

Dans l'avis délibéré qu'elle a émis mercredi, l'AE précise que « la liaison fonctionnelle » entre l'Arena de 10 700 places et le projet commercial (hypermarché Leclerc et 28 surfaces de vente) nécessite une étude d'impact pour l'ensemble du programme. Ce qui semble avoir été un atout au départ se transforme aujourd'hui en frein. En effet, la « mutualisation » d'espaces comme le parking ou la nécessité de réaliser des aménagements importants pour la desserte commune des deux équipements (modification d'un échangeur sur l'A16, travaux de voirie, etc.) ont « facilité » le choix de l'implantation du site. Même s'il n'a pas fait l'unanimité et qu'il est aujourd'hui un argument politique pour ses opposants, les élus de la CUD ont adopté sans rechigner le site de Petite-Synthe. Avec la décision de la CNAC de refuser le projet com-

mercial, l'AE s'interroge. Elle demande donc aux maîtres d'ouvrage (CUD et investisseur privé) « un dossier d'impact complet » pour s'assurer que « les éléments du programme comme les infrastructures et équipements » seront bien intégrés au bon fonctionne-

**« Le projet Arena ne saurait être réalisé seul, compte tenu de sa dépendance au centre commercial. »**

ment de l'Arena dès sa mise en service. L'AE n'est pas une institution qui manie les sous-entendus, mais on sent une énorme réserve sur la possibilité de voir l'Arena vivre sans le centre commercial. Or, le refus de la CNAC a, au mieux, retardé de façon significative l'arrivée de Leclerc et des 28 enseignes prévues à ses côtés...

► Pourquoi les deux projets sont-ils si liés ?

D'abord, il était difficile d'imaginer une salle multi-usages de 10 700 places isolée sur une ancienne friche industrielle. Mais surtout, Michel Delebarre a vite saisi l'opportunité d'alléger l'addition de l'un de ses plus grands projets depuis qu'il est à Dunkerque, en faisant supporter une partie des investissements au promoteur. Le montage est rationnel, mais la réalisation de l'Arena est aujourd'hui, selon l'AE, « tributaire des aménagements voiries, réseaux, espaces verts et parkings qui seront réalisés par le promoteur. (...) Dans l'état actuel du dossier, le projet Arena ne saurait être réalisé seul compte tenu de sa dépendance au centre commercial. » D'où cet embarras, deux mois après avoir vu

le projet commercial rejeté par la CNAC...

► L'Arena devrait voir le jour, mais quand ?

Dans le document de l'AE, il a été indiqué au rapporteur que « ces aménagements seront réalisés par le promoteur aux frais avancés de la CUD afin que le projet Arena ne soit pas retardé ». Mais l'AE, à ce jour, n'a pas été saisie du « permis d'aménager qui doit être déposé compte tenu des évolutions à apporter au projet de centre commercial ». Elle l'attend, ce qui ne lui permet pas de se prononcer sur le fond et donc de présenter ses dossiers à l'enquête publique.

Avec ce nouvel épisode dans le cheminement douloureux du dossier, le temps ne joue évidemment pas en faveur de l'Arena, dossier devenu sensible depuis qu'il a été acté à la CUD et sur lequel Michel Delebarre ne veut pas reculer. Les contestataires et les pétitions signées ces derniers temps sur les marchés n'y changeront rien, le président de la CUD a dit et répété qu'il irait jusqu'au bout.

Dans un idéal décrit dans nos colonnes le 28 octobre 2012, la pose de la première pierre avait été évoquée pour octobre prochain et le début de l'exploitation courant 2015. Il faudra sans doute repousser la date et attendre que la CDAC (puis sans doute la CNAC en cas de nouveaux recours) se prononce sur le projet commercial revu et corrigé par le promoteur. Selon nos informations, ce nouveau projet sera déposé en juin. Et si, hypothèse peu probable mais qu'il faut bien envisager, il tombait définitivement à l'eau, il serait alors temps de reconsidérer le projet Arena seul. Nous n'en sommes pas encore là... ■

LA R'HUMEUR



Soleil sur la « croisette » dunkerquoise

C'est suffisamment rare pour le signaler : eh oui, mercredi, la pluie tombait drue sur Cannes, tandis que le soleil brillait à Dunkerque ! Et d'un festival de cinéma à l'autre, on se demandait s'il ne valait pas mieux être au Nord du pays plutôt qu'au Sud. Ce qui est sûr, c'est que les invités d'honneur de la cinquième édition de « Cannes à Dunkerque », l'acteur Robinson Stévenin et la réalisatrice Solveig Anspach, n'ont pas boudé leur plaisir. Ils ont gravi les marches menant aux salles du Studio 43 accompagnés de sa directrice, Sylvie Presa. Tout sourire également !

Terrasses made in... Belgium

Les terrasses actuellement installées rue de la Soif (à lire dans une prochaine édition) vont donner un peu de pep's supplémentaire et sans doute provoquer l'envie de flâner dans le centre-ville. Elles attireront peut-être, notamment, la clientèle belge. Ce ne serait qu'un juste retour des choses, vu que ces terrasses, justement, sont l'œuvre d'entreprises belges. Ce qui ne manque pas de faire grincer des dents dans certaines boîtes dunkerquoises. ■

À RETROUVER SUR NOTRE SITE



EXERCICE BONNEX (PHOTOS + VIDÉO)

Pour compléter les infos que vous lirez en page 9, retrouvez notre galerie photo et une vidéo de l'Eversand, cet incroyable bateau « qui s'ouvre ».



FORUM DES RÊVES (VIDÉO)

Rien de tel qu'une vidéo montée à partir des contributions des comédiens amateurs recrutés dans d'autres villes pour se faire une idée de ce que donnera le projet mené par le réalisateur Olivier Bosson.

www.lavoixdunord.fr/dunkerque

**RESTAURANT Le Marmiton**

Le restaurant *Le Marmiton* à Dunkerque-Centre, vous propose sa nouvelle carte de printemps et d'été, toujours dans le même esprit avec le même souci de qualité et de variété avec un brin d'originalité et un mélange subtil des saveurs, le tout cuisiné au « Marmiton » par notre chef cuisine Vincent Jansen.

Le midi (sauf dimanche) le restaurant vous propose une formule à 13,90€ : entrée, plat ou plat et dessert. Une formule à 17,50€ : entrée + plat + dessert et une formule à 15,90€ : plat + café gourmand.

**Formule midi et soir de 19,90€ à 39,90€.**

**Formule dégustation tout compris 49,90€** (Boissons\* comprises)  
Comprenant : cocktail maison, entrée + plat + dessert + un verre de vin avec l'entrée et un verre de vin avec le plat

**Menu spécial fête des mères pour le 26 mai 2013**  
RÉSERVATION CONSEILLÉE.

\*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération

7, place Jeanne d'Arc - Dunkerque - Tél. 03 28 65 03 66  
www.restaurant-lemarmiton.com - Facebook : Le Marmiton Restaurant